

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 mai 1948

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. ADAMSON—VOTE AU COMITÉ DES RELATIONS INDUSTRIELLES

M. RODNEY ADAMSON (York-Ouest): Je pose la question de privilège. Dans le *Globe and Mail* du 19 mai, je relève les mots suivants au sujet de la réunion du 18 mai du comité des relations industrielles:

M. Croll a obtenu l'appui des conservateurs progressistes en raison de l'adoption récente, par le parti de ces derniers, de la sécurité syndicale comme article de son programme ouvrier.

A titre de membre de ce comité, j'affirme que ce compte rendu ne correspond pas à la réalité. Lors de cette mise aux voix, un conservateur progressiste s'est prononcé en faveur de la motion, et cinq conservateurs progressistes contre la motion.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL—ALLUSION AU RAPPORT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

L'hon. COLIN GIBSON (secrétaire d'Etat) propose:

La Chambre décide que le rapport de la Commission du service civil proposant des changements de rémunération pour le personnel de la bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le 5 mai courant, soit renvoyé au comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

(La motion est adoptée.)

LE LIN

DEMANDE RELATIVEMENT AU VERSEMENT D'UNE PRIME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. LEWIS MENARY (Wellington-Nord): J'aimerais poser au ministre du Commerce une question dont je lui ai donné avis. Le printemps dernier la Klesky Flax Company, de London, Ontario, a distribué de la graine de lin parmi les cultivateurs de notre région. Il était entendu que les cultivateurs devaient

lui rendre cette graine plus une prime d'utilisation. En outre, la société se réservait le droit d'acheter le lin. Un cultivateur est venu me voir samedi...

M. L'ORATEUR: A l'ordre, l'honorable député sait qu'une question doit être courte et précise. Si elle est longue, je lui propose de la consigner au *Feuilleton*.

M. MENARY: Ce cultivateur est venu me voir samedi. Il a livré à cette société 16 tonnes de lin et on ne lui a pas versé la prime.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. Je propose à l'honorable député de consigner sa question au *Feuilleton*.

M. MENARY: Voici ma question. Quand lui versera-t-on cette prime?

M. L'ORATEUR: A l'ordre.

M. GRAYDON: J'invoque le Règlement. Cet honorable député n'abuse pas du temps de la Chambre...

Une VOIX: On n'en peut dire autant de vous.

M. GRAYDON: Je saurai en temps et lieu river son clou à l'honorable député qui m'interrompt. (*Exclamations*)

M. L'ORATEUR: A l'ordre.

M. GRAYDON: Il me semble qu'il devrait être permis à l'honorable député de poser cette question; en effet, que les honorables députés qui nous avoisinent envisagent sérieusement ou non les problèmes qui se posent pour les cultivateurs, j'estime que cette question mérite une réponse.

M. L'ORATEUR: L'honorable député sait parfaitement qu'il est contraire au Règlement de faire une déclaration en posant une question. On doit s'exprimer brièvement et ne pas s'écarter du sujet. A deux ou trois reprises j'ai invité l'honorable député à poser sa question et je l'ai prié d'être bref. Il n'a tenu aucun compte de mes observations. Je lui ai alors conseillé de faire inscrire sa question au *Feuilleton*, et je l'engage de nouveau à prendre ce parti.

M. GRAYDON: Il a posé la question. Votre Honneur ne l'a sans doute pas entendu.